



COVID 19

Leurs profits valent plus que nos vies... !!!?

Le gouvernement et le patronat veulent être seules aux manettes, allant même pour Limagrain vouloir limiter le droit de communication de votre syndicat CGT en ne donnant pas notamment un moyen pour communiquer aux salariés en télétravail, ni autoriser les déplacements sur site. Priorité est donnée à la production et aux profits au détriment de la santé et de la sécurité des salariés contraints de poursuivre leurs activités sur le terrain de combat. Les mesures prises par l'entreprise ne sont pas suffisantes pour assurer pleinement la sécurité des salariés face à une maladie qui met en **danger de mort** rappelons-le.

La poursuite de l'activité ne fait que retarder la sortie du confinement et pourrait être fatale pour certains dont l'Etat interdit l'activité. Pourquoi ne prévalent actuellement que l'anarchie et l'égoïsme patronal au détriment de certains.

Le flou entretenu savamment par le pouvoir et le patronat sur la définition des secteurs essentiels vise de fait à maintenir l'activité dans l'entreprise. Nous refusons le concept généraliste « d'agroalimentaire », cette approche globalisée qui vise à imposer le maintien de toutes les activités alors que nombres de productions ne sont pas essentielles, mais maintenues pour le business selon le Directeur Général

La situation dramatique vécue, montrent le rôle et l'importance primordiale des salariés « invisibles » en temps normal. Sans la présence de ses salariés de l'ombre habituellement la machine économique s'arrête. La Direction l'a bien compris en octroyant une prime de 15,60€ par jour soit 312€ brut pour **risquer sa vie**, la vie d'un salarié pour Limagrain vaut moins que la prime d'habillage (20€ par jour). Cette prime est contre-productive voir être considéré comme un chantage pour maintenir l'activité. Les salariés en télétravail sont privés des tickets restaurant, l'entreprise considère-t-elle qu'ils ne mangent pas alors que dans le même temps on les oblige sans dédommagement d'utiliser des moyens personnels (électricité, abonnement internet...) ? Rien ne justifie le maintien de certaines de nos activités au détriment de la santé voir de la vie des salariés. La priorité absolue de votre syndicat reste et demeure la santé et la protection de tous les salariés et de leur famille.

Les salariés contraints de travailler vivent dans un climat de suspicion de cas de COVID 19 dans l'entreprise, ce qui n'est pas de nature à créer de la sérénité au quotidien.

La priorité de votre syndicat CGT sera toujours la santé voire la vie des salariés et de leurs proches